

DOSSIER DE CANDIDATURE



Les dossiers peuvent être présentés par un club, une ligue ou un comité sportifs dûment affiliés.

Merci de remplir les parties grisées (hors cadre réservé en page 5)

Dossier présenté par

- Club, comité ou ligue :
- Adresse :
- Tél. : /
- Email :

Porteur du dossier

- Nom et prénom du porteur du projet à contacter :
- Sa fonction dans l'association :
- Adresse :
- Tél. : /
- Email :

Présentation du projet

- › **Discipline sportive concernée :**

- › **Nom donné à l'action :**

- › **Pourquoi mettre en place cette action ? Quel(s) constat(s) faites-vous ?**

- › **Quels sont les objectifs de ce projet ?**

- › **Décrire l'action envisagée :**

- › **Public visé :**

- › **Nombre estimé de participantes :**

- › **Date(s) et lieu(x) de réalisation de l'action :**

- › **Nature de l'action (cocher la case correspondante) :**
 - Compétition Démonstration Remises de récompenses
 - Pratique de masse Forum, débat Formation
 - Autre (précisez)

- › **Résultats attendus :**

- › **Partenaires de l'action :**

- › **Le projet se poursuivra-t-il au-delà du 30 Juin 2019 ?
Si, oui, sous quelle forme ?**

Engagements

Je soussigné(e), (nom et prénom du porteur du dossier)

certifie :

- l'**exactitude des informations fournies** ;
- avoir pris connaissance du règlement du concours OPT Femmes et Sport 2018.**

Si le projet présenté dans ce dossier est sélectionné pour recevoir une aide financière dans le cadre du concours OPT Femmes et Sport 2018,

je m'engage à :

- Réaliser ce projet entre la date de remise des prix et le 30 Juin 2019 ;
- À être présent(e), sauf cas de force majeure, le jour fixé pour la remise des prix ;
- À accepter toute communication autour de l'image de l'association et du projet récompensé (articles, photos, publicités...) ;
- À afficher sur le lieu de pratique des éléments signalétiques de l'OPT ;
- À assurer une information régulière sur le prix qui a été alloué et sur la stratégie des organisateurs(trices) pour développer la pratique sportive des femmes ;
- À retourner au CTOS, au CPOS Nord, ou au CPOS Sud le bilan et l'évaluation des retombées du concours au plus tard le 15 Juillet 2019;
- A reverser au CTOS la somme allouée en cas de non réalisation du projet.

Le / /2018 à

Dépôt du dossier de candidature

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au **13 Juillet 2018** (le cachet de la poste faisant foi).

Trois possibilités pour faire parvenir ce dossier. Il peut être :

- envoyé en format numérique à l'adresse ctosnc@ctos.nc ;
- imprimé pour être déposé au CTOS, au CPOS Nord, ou au CPOS Sud ;
- imprimé pour être envoyé par courrier (suffisamment affranchi) au CTOS au CPOS Nord, ou au CPOS SUD (adresses mentionnées ci-dessous). Le cachet de la poste faisant foi.



COMITÉ TERRITORIAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE NOUVELLE-CALÉDONIE (CTOS)

Maison du Sport Roger KADDOUR - 24, rue Duquesne – Quartier Latin
BP 333 - 98845 Nouméa Cedex

Tél. : 28 10 57 – Fax : 28 80 80 – ctosnc@ctos.nc



COMITÉ PROVINCIAL OLYMPIQUE ET SPORTIF NORD (CPOSN)

Stade Yoshida
BP 1303 – 98860 KONE

Tel. : 47 17 18 – cposnord@gmail.com



COMITÉ PROVINCIAL OLYMPIQUE ET SPORTIF SUD (CPOSS)

Maison du Sport Roger KADDOUR - 24, rue Duquesne – Quartier Latin
98845 Nouméa Cedex

Tel. : 43 82 98 – chargemission@cposs.nc

Cadre réservé (ne rien inscrire dans ce cadre)

Nom de l'association :

Titre de l'action :

Date de réception du dossier : / /2018 Numéro de dossier :

Reçu par : le CTOS le CPOS Nord le CPOS Sud

Dossier complet Oui Non

Remarques :